



BULLETIN D'INFORMATION

ETABLISSEMENT
PRIMAIRE ET SECONDAIRE
DE BLONAY - ST-LEGIER

JUIN 2021

Madame, Monsieur, Chers parents,

Cela fait maintenant plus d'une année que nous vivons une situation extraordinaire. Heureusement, l'établissement a pu rester ouvert toute l'année scolaire et les élèves ont bénéficié de bonnes conditions d'enseignement. Des appuis supplémentaires ont été donnés à ceux qui en avaient besoin. Les sorties d'une journée sont à nouveau autorisées et vivement encouragées. Nous avons ainsi pu aller skier quelques journées lors de ce dernier hiver avec nos classes de 5P, 6P et 9S. Evidemment, certaines de nos activités phares ne pourront pas avoir lieu en cette fin d'année. Notre magnifique fête d'été est ainsi malheureusement annulée pour la 2^e année consécutive. Des informations plus précises seront données par les maîtres et maîtresses de classe concernant le programme de la dernière semaine. Nous vous souhaitons une bonne lecture de ce document et espérons vous revoir tout prochainement.

Quelques dates importantes

Mercredi 23 juin : congé pour les classes de 1 à 6P.

Mercredi 30 juin : congé pour les classes de 7P à 11S.

Vendredi 2 juillet : cours pour toutes les classes de 9h15 à 11h00
cérémonies des promotions par classe selon un horaire à définir.

ORGANISATION DE L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

Cycle 1 (1P – 2P)

Six classes enfantines à Blonay (quatre dans le bâtiment du Grand-Pré et deux à Bahyse).
Quatre classes enfantines à St-Légier, dans le bâtiment du Clos-Béguin.

Cycle 1 (3P – 4P)

Cinq classes de 3P (deux à Clos-Béguin et trois à Cojonnex) et cinq classes de 4P (deux à Clos-Béguin et trois à Cojonnex).

Cycle 2 (5P à 8P)

Toutes les classes de 5P seront recomposées pour redémarrer avec une nouvelle dynamique. Six classes de 5P (trois à la Chiésaz et trois à Cojonnex) et six classes de 6P (trois à la Chiésaz et trois à Bahyse I). Tous les élèves de 7-8P seront scolarisés à St-Légier dans le bâtiment du Clos-Béguin VI.

Cycle 3 (9 à 11S)

Tous les élèves seront scolarisés à Bahyse.

Au total 64 classes en 2021-2022 : 45 primaires (10 enfantines, 5 en 3P, 5 en 4P, 6 en 5P, 6 en 6P, 6 en 7P et 7 en 8P) et 19 secondaires.

Objets perdus, oubliés, non réclamés

Dans le hall d'entrée de chaque collège, de nombreux vêtements attendent leur propriétaire, alors que les objets de valeur sont déposés chez les concierges. Le dernier délai pour la récupération de ces objets et vêtements est fixé au **lundi 28 juin**. Le solde des objets et vêtements sera remis à une association.

La rentrée des classes aura lieu lundi 23 août 2021

Cycle 1	Classes 1P	13h30
Cycle 1	Classes 2P	8h33
Cycle 1	Classes 3P à 4P	8h33
Cycle 2	Classes 5P à 6P	8h33
Cycle 2	Classes 7P à 8P	7h45
Cycle 3	Classes 9 à 11S	7h45

Ce bulletin fait office de CONVOCATION pour tous les futurs élèves de :

2^e primaire
4^e primaire
6^e primaire
8^e primaire
10^e secondaire
11^e secondaire

Les enfants qui commencent au cycle 1 (1P et 2P), les nouveaux arrivés, ainsi que les futurs élèves de :

3^e primaire
5^e primaire
7^e primaire
9^e secondaire

recevront ou ont reçu une convocation personnelle adressée par le secrétariat.

Horaire habituel	matin	après-midi
Cycles 1 et 2 (3P à 6P)		
Début des cours	8h33	13h30
Fin des cours	11h56	15h00
Cycle 2 (7P à 8P)		
Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	15h03
Cycle 3 (9 à 11S)		
Début des cours	7h45	13h30
Fin des cours	11h56	16h51

Cycle 1 (1P et 2P)

Afin de permettre aux enfants de 1P de se familiariser avec leur nouvel environnement, un **horaire spécial** est mis en place pour **la première semaine uniquement** :

	lundi 23.08	mardi 24.08	mercredi 25.08	jeudi 26.08	vendredi 27.08
08h33 - 11h58	2 ^e (rentrée)	2 ^e	2 ^e	2 ^e	2 ^e
13h30 - 15h00	1 ^{re} (rentrée)	1 ^{re}		1 ^{re}	1 ^{re}

Horaire normal dès la deuxième semaine

	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi
08h33 - 11h56	1 ^{re} + 2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e	2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e	1 ^{re} + 2 ^e
13h30 - 15h00	2 ^e	1 ^{re}		2 ^e	2 ^e

RAPPEL CONCERNANT LES DEMANDES DE CONGE

Toute demande de congé est à adresser à la Direction des écoles. Cette demande doit être motivée et envoyée au minimum **deux semaines à l'avance**.

Des rendez-vous réguliers durant les heures d'école avec des logopédistes ou des psychologues privés doivent également faire l'objet d'une demande de congé.

Visitez notre site internet :

<http://www.eduvd.ch/blonay-saintlegier/>

Ce site est une vitrine de notre établissement avec notamment une présentation de notre riche vie scolaire. De plus, vous y trouverez une multitude de renseignements.

TITRES DE TRANSPORTS

Pour savoir si votre enfant peut bénéficier d'un transport scolaire gratuit, veuillez consulter le site internet de l'établissement sous l'onglet « Transport ». Les cartes des périmètres d'accès aux transports scolaires ont été définies par les municipalités en fonction de l'âge des élèves, de la distance à parcourir et de la dangerosité du parcours. Tous les parents dont les enfants bénéficieront d'un titre de transport recevront un courrier dans le courant du mois de juillet.

TRAIN

Les abonnements Mobilis des élèves possédant déjà une carte SwissPass et ayant droit à un nouveau titre de transport sont renouvelés automatiquement pour la nouvelle année scolaire.

Les élèves qui n'ont pas encore une carte SwissPass et qui ont droit à un nouveau titre de transport doivent se rendre à la gare de Blonay munis d'une photo passeport.

BUS SCOLAIRES

Les élèves qui ont droit aux bus scolaires reçoivent une contremarque nominative par courrier postal. Les enfants qui prennent les bus scolaires sont assis et attachés.

RAC I ET II

Aux futurs élèves du RAC I et II : veuillez passer dès le lundi 16 août 2021 au secrétariat des écoles de Blonay pour retirer votre formulaire pour obtenir un titre de transport.

Remarque importante

Tous les utilisateurs des bus scolaires doivent être porteurs de la contremarque écolier (**carte de couleur violette** pour l'année scolaire 2021-2022), y compris ceux qui n'utilisent le bus qu'une fois par semaine.

Des contrôles sporadiques peuvent avoir lieu.

Sans titre de transport :

- Dans les transports scolaires, les élèves seront signalés à la Direction des écoles ;
- Dans les transports publics, les élèves seront sanctionnés par les entreprises de transports (amendes, retraits d'abonnement).

VELO (rappel)

- Elèves qui se rendent à l'école à vélo ;
- Activités scolaires, après-midi sportifs.

Depuis janvier 2012, la vignette vélo n'est plus nécessaire. La couverture d'assurance qu'elle offrait aux cyclistes a donc disparu.

Vérifiez que vous disposez d'une assurance responsabilité civile valable qui couvre les dommages occasionnés lors d'un accident à vélo.

DEVOIRS SURVEILLÉS

Il existe deux possibilités pour les devoirs surveillés :

- faire les devoirs et travailler sous la responsabilité d'un enseignant. Les élèves de 5 et 6P doivent rester jusqu'à la fin (16h00) alors que les élèves dès la 7P peuvent partir une fois les devoirs terminés. Ces derniers sont ensuite sous la responsabilité de leurs parents. Les inscriptions pour ce type de devoirs surveillés se font par l'intermédiaire de l'école.
- faire les devoirs et ensuite d'autres activités (goûter, animations diverses,...) sous la responsabilité de l'accueil de jour. Dans ce cas, les enfants restent évidemment jusqu'à la fin de ces activités et les inscriptions se font via le réseau REBSL.

ASSURANCE



Nous vous rappelons que l'école n'assure pas votre enfant en cas d'accident. Il vous incombe la charge d'en conclure une (généralement auprès de l'assurance maladie).

SECRETARIAT

Nous vous rappelons les horaires du secrétariat :

7h20 - 12h00 & 13h15 - 17h00,
fermé le mercredi après-midi.

**Le secrétariat sera fermé du VENDREDI 16 JUILLET à 10h00
au MARDI 10 AOÛT 2021 à 8h00.**

**Permanence téléphonique du LUNDI 19 au
VENDREDI 23 JUILLET 2021 de 9h00 à 11h00.**